



Conseil Communautaire
27 juin 2019
Abergement-la-Ronce – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 71
Date de la convocation : 20 juin 2019
Date de publication : 5 juillet 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 78/19b

Objet

Rapport annuel sur la situation de la SPL Grand Dole Développement 39 – année 2018

Secrétaire de séance

René POUTHIER

Rapporteur :

Jean-Baptiste GAGNOUX

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot suppléé par T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, P. Verne, R. Foret, J.C Lab, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, C. Demortier, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, P. Jaboviste, N. Jeannet, A. Maire-Amiot, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, J.M Sermier, J.C Wambst, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, D. Troncin, D. Baudard suppléé par C. Labourot, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, J.M Daubigny, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

P. Blanchet à J. Thurel, M. Berthaud à J. Gruet, I. Delaine à C. Bourgeois-République, F. Dray à P. Jaboviste, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, A. Hamdaoui à T. Druet, P. Jobez à J. Péchinot, S. Kayi à N. Jeannet, J.P Lefèvre à J.P Cuinet, P. Roche à I. Mangin, E. Schlegel à J.M Sermier, P. Jacquot à M. Hoffmann, M. Boué à J.M Daubigny, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

G. Soldavini, D. Michaud, G. Chauchefoin, S. Hédin, J. Zasempa, S. Calinon, J. Dayet, M. Jacquot, D. Chevalier, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaut, R. Curly.

L'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des sociétés d'économie mixte (SEM). Cette disposition est applicable aux sociétés publiques locales (SPL).

En tant qu'actionnaire à hauteur de 50% et en respect des dispositions statutaires, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dispose de 5 sièges au Conseil d'Administration de la SPL Grand Dole Développement 39.

Les élus suivants sont les représentants de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole :

- M. Jean-Pascal FICHERE
- M. Daniel BERNARDIN
- M. Stéphane CHAMPANHET
- M. Bernard GUERRIN
- M. Dominique MICHAUD

Le rapport d'activité 2018 de la SPL Grand Dole Développement 39 porte sur la 2^{ème} année d'exercice comptable de la SPL Grand Dole Développement 39, créée en avril 2016.

Ce rapport, soumis au Conseil Communautaire, est issu des documents présentés au Conseil d'Administration de la SPL Grand Dole Développement 39 du 20 mai 2019.

1. Présentation de la société

La SPL Grand Dole Développement 39 a été créée en avril 2016. Elle a vocation à intervenir uniquement pour le compte de ses actionnaires dans le cadre de prestations intégrées (quasi-régie ou «in house »).

La société a pour objet la réalisation et la gestion d'opérations d'aménagement et de construction.

A cet effet, elle peut réaliser toute action concernant :

- La réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement ou de construction d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels destinés à la vente ou à la location,
- La réalisation d'études préalables aux opérations ou actions d'aménagement ou aux opérations de construction, ainsi que des missions d'assistance ou de coordination (techniques, juridiques, financières...) nécessaires à ces opérations,
- L'acquisition / démolition d'immeubles bâtis ou non bâtis,
- L'exploitation, la gestion, le portage, l'entretien, la commercialisation, l'aménagement et la mise en valeur des terrains, bâtiments, ouvrages et équipements, en relation avec son activité d'aménageur ou de constructeur,
- La promotion et l'animation du projet d'aménagement.

Le siège social est situé Place de l'Europe, à Dole. Le Président de la société est Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX, élu en cette qualité par le Conseil d'Administration de la SPL Grand Dole Développement 39 le 18 juillet 2017.

La SPL Grand Dole Développement 39 a procédé à une augmentation de son capital en 2018, à hauteur de 200 000 €.

Au 31 décembre 2018, le capital social est donc fixé à 550 000 €, réparti en 5 500 actions de 100 € chacune.

La part du capital de chaque actionnaire est la suivante :

Actionnaires	Montant souscrit	Nombre d'actions
Communauté d'Agglomération du GRAND DOLE	275 000 €	2 750
Ville de DOLE	275 000 €	2 750
TOTAL	550 000 €	5 500

La SPL Grand Dole Développement 39 fonctionne dans le respect du cadre réglementaire et financier spécifique aux entreprises publiques locales. Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2018, les 13 juin et 17 juillet.

2. Rapport d'activité

De création récente, la SPL Grand Dole Développement 39 poursuit le développement de son activité, via des études et de nouveaux mandats et contrats de concessions.

En 2018, la SPL s'est vu notamment confier la mise en œuvre des opérations suivantes :

- Mandat public de réalisation pour l'aménagement d'un espace de travail partagé dans l'ancien buffet de la gare de Dole
- Concession de travaux pour la création d'un accueil de loisirs et d'une ludothèque à Tavaux (site de l'ancien CE Solvay)

- Concession de services pour l'acquisition et la réhabilitation de locaux commerciaux au centre-ville de Dole (périmètre de l'opération Cœur de Ville)
- Concession de travaux pour la réhabilitation de l'Arc II (Hôtel André) à Dole

3. Rapport financier

Les états financiers 2018 ont été approuvés sans réserve par le Commissaire aux Comptes. Ils ont été validés par le Conseil d'Administration de la SPL Grand Dole Développement 39 le 20 mai 2019 et seront soumis au vote lors de l'assemblée générale du 28 juin 2019.

Le total du bilan s'établit à 3 882 319 € ; le résultat 2018 est déficitaire de 75 741 €.

3.1. Chiffres-clés

En K€	2018
Fonds propres	451 336 €
Emprunts	2 556 107 €
Chiffre d'affaires net	0 €
Résultat net comptable	- 75 741 €

Le déficit de 2018 n'est pas source d'inquiétude au regard des perspectives de développement de l'activité. Il résulte de la temporalité de l'activité : la création récente de la société fait que les contrats signés, concernant notamment des travaux, n'arrivent à échéance qu'à la fin de l'année 2018 et les recettes constituées par les loyers ne seront donc comptabilisées qu'en 2019. Pour les livraisons effectuées en 2017 avec des loyers perçus en 2018, ces recettes ont permis la prise en charge de nouveaux contrats.

Loyers perçus par la SPL Grand Dole Développement 39 en 2018 :

Bâtiment	Locataire	Durée du bail	1er versement du loyer	Montant mensuel HT	Montant annuel HT
Local « Maison du Projet » 25 Grande rue, Dole	Ville de Dole	2 ans	31/03/2017	780 €	9 360 €
Cuisine centrale 175 rue P. Picasso, Dole	Syndicat Mixte de la Grande Tablee	5 ans	06/03/2017	9 167 €	110 000 €
Halte-garderie provisoire « Ile enchantée » 9 rue Sombardier, Dole	Ville de Dole	3 ans	07/07/2017	3 708 €	44 500 €
Locaux MJC 9 rue Sombardier, Dole	Ville de Dole	4 ans	17/09/2018	2 625 €	31 500 €

3.2. Etats financiers

Bilan :

La structure du bilan traduit une consolidation de l'activité avec, à l'actif, une augmentation des immobilisations relatives aux terrains et aux constructions (101 354 € pour les terrains et 2 187 152 € pour les constructions).

Au passif figurent essentiellement les emprunts bancaires ayant financés les acquisitions et les travaux des opérations terminées et des nouvelles opérations comme le Buffet de la Gare, pour un total de 2 556 107 €.

Résultat :

Le total des produits s'élève à 767 460 € et peut se décomposer en :

- Production stockée (75 060 €)
- Rémunération de conduite d'opérations (41 193 €)

Le total des charges (charges d'exploitation et financières) s'élève à 845 231 €, ce qui aboutit à un déficit net de 75 741 €.

3.3. Liens financiers avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Construction d'un accueil de loisirs et d'une ludothèque à Tavaux :

Le Conseil Communautaire, réuni le 19 juin 2018, a autorisé Monsieur le Président à signer une concession de travaux avec la SPL Grand Dole Développement 39 portant sur la construction d'un accueil de loisirs et d'une ludothèque à Tavaux.

Augmentation de capital social :

Le Conseil Communautaire a approuvé l'augmentation de capital de la société à hauteur de 200 000 € (soit 2 000 actions nouvelles de 100 euros nominal chacune), avec une participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à hauteur de 100 000 €.

Le capital de la SPL est ainsi passé de 350 000 € à 550 000 € en 2018 avec 5 500 actions réparties en 2 750 actions par collectivité (soit 50% par collectivité).

Conclusion

La SPL Grand Dole Développement 39 poursuit sa croissance via le développement de son activité. De nouveaux projets ont été lancés en 2018 aussi bien à la demande de la Communauté d'Agglomération que de la Ville de Dole, avec des livraisons prévues en 2019. Le résultat n'est pas encore probant, au regard du nombre limité d'opérations achevées en 2018 (permettant de percevoir des revenus locatifs) et du réinvestissement de ces recettes dans de nouveaux projets. Cependant la situation financière est saine.

Le Conseil Communautaire **PREND ACTE** du rapport annuel 2018 de la SPL Grand Dole Développement 39, soumis par les élus représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au Conseil d'Administration de la SPL Grand Dole Développement 39, et qui porte sur l'activité, l'administration et les états financiers de la SPL sur la période 2018, correspondant au 2^{ème} exercice comptable de la société.

Fait à Abergement-la-Ronce,
Le 27 juin 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- SPL G2D39

